Table des matières

CLASSE		CAHIER		
3P 4P	Les dossiers PAGE	Le savoir proposé par les auteurs PAGE	Le matériel PAGE	Les activités et la matière du guide méthodologique PAGE
Dossier 1 La structure multiplicative se construit et s'exprime	1 à 8	83 & 84	I	171 à 183 à
Dossier 2 Des relations se tissent <u>dans</u> et <u>entre</u> les tables	9 à 24	85 & 86	II	203 à 209 à
Dossier 3 De nouvelles tables se construisent	25 à 34	87 & 88		206 à 215 à
Dossier 4 Les produits se repèrent et s'organiser sur des tableaux	it 35 à 46	89 & 90		258 à
Dossier 5 Les sens de la multiplication se construi combinaison, transformation, comparai		91 & 92		154 à 22 à 29
Dossier 6 Les sens des propriétés de la multiplication se renforce	61 à 74	93 & 94		248 à
Dossier 7 Les procédures de clacul écrit s'élaborent progressivement	75 à 82	95 & 96	IV	276 à 38 à 43

Dans chaque dossier, trois parties:

Je cherche et je construis

J'organise mon savoir

J'emporte mon savoir

Signification des logos pour les enfants







. Ces logos numérotent les situations à découvrir le plus souvent via les pages "matériel

Ces logos numérotent les étapes de la la demandées dans une rether the (

Signification du cadre pour les enseignants

La ressource-matière en construction dans le dossier

Le numéro de dossier auquel est ici bleu

attribué une couleur spécifique: • • Dossier 5: Lessens de la multiplication se contruisent: combinaison, transformation, comparaison.

p.154. p.22 à 29

Les pages du guide méthodologique où trouver - les activités - la matière

祝祝以内・山山 (1000 - 1000

91

41

♦ Information pédagogique: p. 113

Pour toute information sur notre fonds, consultez notre site web: www.education.deboeck.com

Illustrations: André Verheye

Maquette: Frédéric Coulon · fred.coulon@skynet.be

De Boeck & Larcier s.a., 2006 Editions De Boeck Rue des Minimes 39, B-1000 Bruxelles C.R.P. Sainte Croix



Même si la loi autorise, moyennant le paiement de redevances (via la société Reprobel, créée à cet effet), la photocopie de courts extraits dans certains contextes bien déterminés, il reste totalement interdit de reproduire, sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, le présent ouvrage. (Loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins, modifiée par la loi du 3 avril 1995, parue au Moniteur du 27 juillet 1994 et mise à jour au 30 août 2000.) La reprographie sauvage cause un préjudice grave aux auteurs et aux éditeurs. Le « photocopillage » tue le livre!

Imprimé en Belgique

Dépôt légal 2006/0074/212